

Bilan de l'audience avec le ministère du travail

Ce jour 21 juillet 2011 à la préfecture de Fort de France , une délégation de la CDMT Emploi a été reçue par monsieur Stéphane REMY (conseiller technique chargé du développement des compétences et de la formation professionnelle) , à la demande de Xavier BERTRAND , Ministre du travail.

L'équipe CDMT était composée de : Albéric MARCELIN (secrétaire général du syndicat et délégué syndical) Edith LAHAUT (membre du Comité central d'entreprise / C.C.E.) Mario MOREAU (élu du CHSCT) Alain CARPAYE (délégué du personnel)

L'entretien a duré une heure, à son terme et dans le cadre d'une discussion très riche , le responsable du cabinet du ministre devait déclarer " *Vos propositions sont l'avenir* " A propos de l'ambiance délétère à Pole emploi Martinique ; il ajouta " *j'ai bien compris qu'il y a chez vous à Pole emploi Martinique , un souci de management et de gouvernance .* " Il n'a pas manqué de nous indiquer qu'une nouvelle feuille de route sera mise en place ...

Il nous a montré qu'il avait bien en main le dossier transmis à Xavier BERTRAND émis il y a un mois , par la CDMT et intitulé "Mise en danger de la vie d'autrui"

Cruelle ironie tout de même , nous avons développé à partir d'un document en main, l'ineptie de leur EID rétrograde qui conduit à ce que des usagers qui se sont rendus dans nos services le 13 juillet seront en fait reçus le 16 septembre (deux mois après et donc **sans indemnisation du chômage** . !!!!) . Les problèmes de Pole Emploi ne sont pas uniquement des difficultés liées à l'EID, mais résident dans un souci profond de management et de pilotage qui conduit vers des dysfonctionnements très graves.

Notre interlocuteur a eu beaucoup de mal à cacher son embarras quand nous lui avons montré notre convocation à la barre du tribunal de grande instance demain, vendredi 22 juillet 2011 , à l'initiative de la DR parce que nous avons formulé en CHSCT une demande d'expertise EID pour nous éclairer sur le projet de déploiement du dispositif. Incroyable !!

Nous avons également débattu sur la fragilité des centres de formation , sur la déliquescence de Pole Emploi Martinique , la situation financière des OPCA , le chômage des jeunes, l'échec retentissant du 3949 (parait il que la patronne s'est fait remonter les bretelles au siège Parisien de Pole emploi sur les mauvais chiffres que sa politique autoritaire n'a pas manqué d'engendrer .

**A vouloir casser les agents elle récolte les fruits de son désastre social !!!
Rendez vous en février 2012...**

Cela fait 23 ans qu'un ministre du travail n'avait pas foulé le sol Martiniquais (Philippe Seguin , qui d'ailleurs nous avait lui-même reçu en audience) . Nous sommes loin d'être naïfs sur la portée de ce type d'audience . Le cabinet n'a pas manqué de souligner la « *profondeur de nos analyses et la justesse de nos propositions* » . Dans le cadre de l'année de l'Outre Mer, nous devrions poursuivre les échanges avec le cabinet du ministre à Paris car il a vraiment exprimé son besoin de nous entendre plus encore sur nos propositions pour redresser le service public de l'emploi.

.../...

Le ministre devrait également favoriser toujours dans le cadre de l'année des Outre Mer une rencontre bilatérale entre la direction nationale et l'ensemble des syndicats de Martinique, Guadeloupe et Guyane, Réunion et Mayotte (article 40 et 50) .

“ L’histoire acquittera tous les collègues blâmés” pour avoir résisté et proposé des alternatives afin d’éviter que l’irréparable soit commis par des agents en souffrance (le ministère est embarrassé avec ce dossier lui qui prône la prévention des risques sociaux **(Bravo Martine, Bravo Léo !!!)**)

La visite de Xavier BERTRAND en Martinique a été l’occasion pour notre syndicat d’attirer l’attention de l’opinion publique sur ce texte tonitruant émanant des services de l’INSEE Martinique publié le 03 février 2011 :

«... il faut aussi comprendre qu’avec le départ à la retraite des générations issues du babyboom, il va y avoir une déstabilisation du marché de l’emploi. Très rapidement c’est-à-dire d’ici 5 à 10 ans, près de 50000 personnes partiront à la retraite et contrairement à ce qu’on pourrait imaginer le remplacement par des personnes au chômage n’est pas mécanique... »

*« On va se trouver face à une difficulté concernant l’effectif de la population active. Si on veut maintenir un certain dynamisme économique à la Martinique, on n’aura pas d’autre choix que **de favoriser l’installation de personnes venues d’ailleurs** »*

Bien évidemment, la CDMT n’agrée nullement cette orientation qui serait suicidaire pour notre jeunesse. Nous avons proposé au ministère du travail et aux élus martiniquais la stratégie d’un plan décennal de développement de l’emploi à partir des pistes suivantes :

- Le développement concerté des énergies renouvelables,
- La biodiversité,
- L’exploration et l’exploitation du milieu marin et aquatique,
- L’optimisation des terres infectées par les pesticides (sylviculture, horticulture etc.),
- La pharmacopée Martiniquaise,
- La prévention des risques majeurs (renforcement du bâti existant, constructions des casernes et centres de secours, l’extension du plan hôpital 2012 pour la mise aux normes du parc hospitalier “rural”, le curage des rivières et cours d’eau) ,
- Les services à la personne,
- Le développement de la production locale,
- L’établissement d’un nouveau numerus clausus dans les métiers de la santé,
- La systématisation de la fonction secourisme (formation initiale et recyclage),
- Le renouvellement de la population active lié aux nombreux départs à la retraite
- etc.

S’il est vrai que le dossier de la santé est une préoccupation, celui de l’emploi demeure une préoccupation majeure et Mario MOREAU de conclure à la préfecture : « Le travail c’est la santé »

Le Lamentin, le 21 juillet 2011
La délégation CDMT Emploi Martinique